



Procès-verbal de la 9^e assemblée des délégués 2022

Mardi 9 juin 2022, 11h30, Vidéo Conférence

| | |
|-----------------------|---|
| Présidence : | Erich Hirt, président FPS ap |
| Présents : | Melinda Bangerter, design. Comité de la FPS ap / Société suisse des employés de commerce |
| | Pierre Bersier, vice-président de la commission AQ (sans droit de vote) Alexandra Betschart, membre du comité FPS ap / VWBZ (jusqu'à 12h20) Micheline Guerry, membre d. com. FPS ap / Formation romande des cadres communaux Adrian Hauser, membre de la commission AQ (sans droit de vote) Martin Heimgartner, Association pour les finances et la comptabilité publiques Thomas Kollegger, bureau du personnel du canton des Grisons Heinz Nievergelt, membre du comité FPS ap (sans droit de vote) Matteo Oleggini, membre d. com. FPS ap / Groupement suisse pour les régions de montagne Brigitte Schweizer, déléguée Branche Administration publique (ov-ap) Simon Theus, président de la commission AQ (sans droit de vote) |
| Procès-verbal: | David Ammann, secrétariat FPS ap |
| Excusé-e-s: | Claudia Hametner, déléguée de l'Association des Communes Suisses Janine Rutz, Présidente Suisse. Conférence Suisse des secrétaires municipaux Carmela Schürmann, Association suisse des services des habitants Christian Bürki, Helmut Corpataux, Anne-Marie Pulver, membre de la commission AQ |

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 juin 2021
 - Approbation
2. Rapport annuel 2021
 - Approbation
3. Comptes annuels 2021
 - Approbation
 - Prise de connaissance du rapport de révision
 - Décharge au comité
4. Cotisations des membres 2023
 - Fixation
5. Budget 2022
 - Approbation
6. Élections
 - Remplacement au comité
 - Organe de révision

7. Divers
 - Motions des membres

Accueil et ouverture

Le président souhaite aux délégués présents, aux membres du comité ainsi qu'au président et au vice-président de la commission AQ la bienvenue à la 9^e assemblée des délégués (AD) de l'association FPS ap, qui se déroule pour la première fois sous forme de visioconférence.

Le président indique les personnes excusées et signale le droit de vote. Sept personnes représentant leur organisation dans le cadre de l'AD sont autorisées à voter.

Les membres ont reçu la convocation avec l'ordre du jour et les annexes fin avril 2022. Aucune proposition de membre n'a été reçue.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 juin 2021

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 juin 2021 rédigé en allemand et en langue française est approuvé.

2. Rapport annuel 2020

Le président indique que le rapport annuel donne un bon aperçu des activités de l'association FPS ap et de la commission chargée de l'assurance-qualité au cours de l'année passée et revient brièvement sur quelques points clés.

Décision :

Le rapport annuel 2021 rédigé en allemand et en français est approuvé.

3. Comptes annuels 2021 avec rapport de révision

Le directeur commente brièvement les comptes annuels. Ils affichent, à la clôture, un bénéfice de Fr. 44 838.61 (année précédente : bénéfice de CHF 18 071.05). Le capital propre au 31.12.2021 s'élève à Fr. 61 579.30 (année précédente : Fr. 43 508,25.-).

Les revenus sont alimentés par les taxes d'examen et la contribution du SEFRI, cette dernière étant encore provisoire à la date de clôture des comptes. Après décompte définitif du SEFRI du 6 mai 2022, la contribution fédérale s'élève à Fr. 246 278.00, soit 60 % des coûts ouvrant droit à cotisation. L'écart de CHF 1722.00 par rapport à la cotisation provisoire dans les comptes annuels 2021 sera comptabilisé en 2022.

Le prêt d'un montant de Fr. 50 000.- consenti par la Société des secrétaires communaux et des administrateurs du canton de Zurich (VZGV) a été remboursé au 31 mai 2021 et le prêt sans intérêt d'un montant de Fr. 20 000.- consenti par Federas a également pu être remboursé en mai 2022. La situation financière est aujourd'hui très stable.

Les comptes annuels 2021 de l'Association FPS ap ont été révisés par la société ROD Treuhand AG. Sur la base du rapport du 18 mars 2022, l'organe de révision n'est tombé sur aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels 2021 ne correspondent pas à la loi et aux statuts. Le rapport de révision est inclus dans le rapport annuel 2021.

Le président transmet ses remerciements à la comptable pour la bonne tenue des comptes.

Décision :

Après la communication du rapport de l'organe de révision, les comptes 2021 sont approuvés et décharge est accordée au comité.

4. Cotisations des membres 2023

Le comité est d'avis que les cotisations de membre 2023 ne doivent pas changer et doivent donc rester à Fr. 500.-.

Décision :

Le montant de Fr. 500.- pour la cotisation de membre 2023 est approuvé.

5. Budget 2022

Le directeur commente brièvement les comptes annuels. Le budget 2022 repose sur une hypothèse de 115 candidat-e-s. Il prévoit un bénéfice de Fr. 25'800.00.

Erich Hirt informe que lors de sa séance d'aujourd'hui, le Comité a approuvé le concept de renouvellement du site Internet et, sur la base de l'estimation des coûts correspondante, a approuvé un crédit de projet de Fr. 17 000. Jusqu'à présent, un montant de Fr. 10 000.- avait été prévu dans le budget pour le renouvellement du site Web au poste « Site Web/Communication » de l'organisation d'examen. Pour la bonne forme, l'AD est donc saisie à court terme d'une demande de modification visant à faire passer la position totale de Fr. 10 500 à Fr. 17 500, ce qui ramène le bénéfice annuel budgétisé à Fr. 18 800.

Décision :

Le budget 2022 est approuvé avec l'adaptation du poste « Site Internet/Communication » à Fr. 17 500.

6. Élections

Élection de remplacement au comité

Peu après la dernière AD, Alexandra Betschart s'est mise à disposition pour succéder à Gabi Portmann en tant que représentante du VWBZ. Elle a déjà participé au Comité sur la base de l'art. 14 al. 4 des statuts et doit encore être élue formellement.

Corinne Marrel a quitté le TC Suisse le 30 avril 2022. La Société suisse des employés de commerce propose Melinda Bangerter, responsable de la branche Formation professionnelle Suisse, comme nouvelle représentante.

Malgré son départ à la retraite et sa démission du Comité ov-ap, Heinz Nievergelt reste à sa disposition. Son travail ultérieur sera très précieux dans l'optique de la continuité et de la garantie des connaissances, et il n'est pas nécessaire de le remplacer, étant donné que la branche Administration publique ov-ap renonce actuellement à une représentation du Comité.

Le président indique qu'il est toujours possible et souhaitable que le comité soit complété par d'autres représentants des membres.

Décision:

Alexandra Betschart, Melinda Bangerter et Heinz Nievergelt sont élus membres du Comité jusqu'en 2024.

Élection de l'organe de révision

Le comité propose à l'AD d'élire la société ROD Treuhand AG comme organe de révision pour une année supplémentaire.

Décision :

ROD Treuhand AG est élue comme organe de révision de l'Association FPS ap pour une année supplémentaire.

7. Divers

Commission d'Assurance Qualité (commission AQ)

Simon Theus, président de la CAQ, rend compte des activités de la CAQ, qui s'est également engagée l'année dernière en faveur du développement et de l'assurance de la qualité pour l'organisation de l'examen professionnel fédéral. Les cinquièmes examens professionnels fédéraux auront lieu du 13 au 15 juin 2022 avec 112 candidats sur 6 sites (Lugano, Brugg-Windisch, Coire, Delémont, Lucerne, Saint-Gall). 38 groupes d'experts, c'est-à-dire 73 expert-e-s aux examens, sont chargés de faire passer les examens professionnels fédéraux. 14 candidats francophones et 7 italophones vont passer leurs examens. Nous avons pu recruter pour cette année 8 nouveaux experts/nouvelles expertes. Les membres de la CAQ visiteront les sites, comme chaque année.

Le 28 juin 2022 aura lieu la séance d'attribution des notes de la CAQ, lors de laquelle les résultats de l'examen seront adoptés. Le même jour se déroulera l'échange annuel avec les prestataires accrédités. Cette rencontre a pour but d'échanger des informations et d'améliorer la qualité.

Cette année, les premières accréditations de prestataires arrivent à échéance et la CAQ est en pleine phase de réaccréditation. Les premiers prestataires ont déjà pu être réaccrédités pour une nouvelle période de 6 ans et d'autres suivront. Désormais, un prestataire du canton de Thurgovie viendra s'y ajouter.

Simon Theus informe en outre l'assemblée sur l'adaptation du règlement d'examen et des directives, dans lesquelles le profil de qualification a notamment été complété par des compétences pour la « numérisation » et diverses simplifications apportées au déroulement des examens. Les documents sont en cours d'approbation au SEFRI et l'approbation est attendue pour l'automne avec une entrée en vigueur au 1^{er} août 2023, c'est-à-dire pour l'année d'examen 2024.

Simon Theus remercie pour terminer les délégués, le comité, le président de l'association et le secrétariat aux examens pour la collaboration constructive, la confiance témoignée et les moyens mis à disposition. Erich Hirt les remercie également et se réjouit de la très bonne collaboration orientée solutions avec le président et avec l'ensemble de la CAQ.

Prise de parole des délégués

Aucune.

Divers

Erich Hirt attire l'attention sur la cérémonie de remise des diplômes du 26 août 2022, qui aura lieu à la Haute école spécialisée de Suisse du Nord-Ouest (FHNW). Il prie les personnes présentes d'informer leur organisation de la tenue de cette fête. Il indique également la date de la prochaine AD ordinaire qui est fixée au jeudi 1^{er} juin 2023.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Le président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation en ligne très simple et pour la confiance qu'elles ont manifestée au Comité et aux autres organes, ainsi que pour la bonne collaboration de l'année dernière et clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 12h25

Zurich, le 9 juin 2022

Pour le procès-verbal :

David Ammann, directeur de l'association FPS ap